



Le bail au nom de mon exmari ne touche donc pas les apl

Par **laety06**, le **22/04/2008** à **10:31**

bonjour voila jai un gros gros pb j etais separee davec mon mari il avait donc son appart et moi le mien avec nos enfants on a essayer de se remettre ensemble jai donc lacher mon appart pas de chance ca na pas marcher il est dont parti de l'appart en me lelaissant car il savait que vu que je ne touche que le RMI il aurait ete impossible pour moi de nous reloger jy habite donc depuis aout et paye le loyer mais ne peut pas toucher les apl car le bail est au nom de mon ex c vraiment dur pour moi alors que jai droit a 400 euro dapl les fin de moi sont tres tres dur et de plus mon assistante sociale ne peut meme pas maider questio alimentaire tand que le nom du bail ne seras pas changer

pour cela il faudrai que je refasse un dossier de plus depuis peu je vis avec un homme la caf ma donc arreter mon rmi car il travaille depuis mars je voudrais savoir si jarrive a changer le bail si je peut le faire debuter depuis debut aout pour pouvoir toucher les apl en retard svp aidez moi car je ny connais rien merci